



LA LETTRE

du collectif citoyen de Congénies
pour l'accueil des réfugiés

nov/déc 2016
Numéro 2

BILLET D'HUMEUR

Un parti politique extrémiste vient de se lancer dans une campagne de publicité pour le moins mensongère ou trompeuse. Il affirme qu'un migrant touche plus de l'État Français qu'un agriculteur à la retraite, qu'il a plus facilement accès au logement étudiant qu'un étudiant de « chez nous », etc.

Personne ne nie que certains agriculteurs retraités, trop nombreux, vivent mal, personne ne nie que le logement étudiant est rare, trop rare en France... mais les cas présentés sont mensongers ou trompeurs : ils ne disent pas toute la vérité, ils ne présentent que des situations très particulières qu'ils généralisent pour attiser la rancœur ou le sentiment d'injustice que certains de nos concitoyens portent en eux... et pour gagner quelques voix lors des élections à venir. Cela s'appelle du populisme..

Le même parti est allé jusqu'à dire qu'un SDF – français, bien sûr – est moins aidé qu'un migrant ! On ne lui connaissait pas cette sollicitude à l'égard de ceux que ses élus veulent trop souvent chasser des centres-villes qu'ils administrent !

Pour nous, une seule ligne directrice : aider ceux qui souffrent sans discrimination, et une proposition : que les parlementaires européens de ce parti et leurs attachés, surpayés si l'on considère leur présence à Bruxelles ou Strasbourg, versent une partie de leurs émoluments aux associations qui soutiennent les migrants, les SDF et tous les autres...

Nous tenons à leur disposition une liste non exhaustive de ces associations.

L'allocation pour demandeur d'asile (ADA) ne concerne que les migrants qui déposent une demande d'asile auprès de l'OFPPA. Tous les autres en sont exclus. L'ADA représente 330 € mensuel pour une personne seule sans place d'hébergement et 204 € avec hébergement, à comparer avec la retraite minimum (allocation de solidarité aux personnes âgées) qui s'établit à 808 €.

L'AGENDA

17 novembre 2016 à 18h30 à Montpellier
RENCONTRE-DÉBAT

Dans le cadre de la quinzaine du Tiers Monde, dont le thème cette année est "Le défi des nouvelles migrations", SOS MEDITERRANEE vous invite à venir rencontrer ses équipes à l'Espace Martin-Luther-King - 27 Boulevard Louis Blanc, 34000 Montpellier.

Dans le cadre du festival MIGRANT'SCENE

La Cimade Nîmes organise au cinéma SEMAPHORE les projections de deux documents pour mieux comprendre les motivations et les conditions de vie des migrants qui arrivent en Europe.

Le jeudi 17 novembre à 20h30

La Permanence film de Alice DIOP de 2016 en présence du Dr Philippe GASSER Psychiatre et de membres de la Cimade-Nîmes.

Le samedi 19 novembre à 11h00

L'Abri film de Fernand MELGARD de 2014

en présence d'intervenants des Centres d'accueil des demandeurs d'asile de l'Espérido et de la Croix Rouge, et de membres de la Cimade-Nîmes.

CONNAISSEZ-VOUS...

S.O.S. MEDITERRANÉE

SOS MEDITERRANEE est une association européenne de sauvetage en Méditerranée. Elle est indépendante de tout parti politique et de toute confession, qui se fonde sur le respect de l'homme et de sa dignité, quelle que soit sa nationalité, son origine, son appartenance sociale, religieuse, politique ou ethnique.

LA SITUATION DANS LE GARD

14 communes sont concernées par l'accueil de familles à initiative des municipalités ou d'associations locales.

Il s'agit de **Blauzac, Calvisson, Cendras, Chamborigaud, Congénies, Sommières, Lassalle, Mandagout, Nîmes, Quissac, Saint-Dionisy, Saint Julien les Rosiers, Valleraugue et Vauvert**. La majorité des familles est d'origine syrienne.

L'accueil de célibataires (en majorité) se fait à **Nîmes et Alès** dans les Centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), ou à **Nîmes, Le Vigan, Monoblet** dans les Centres d'accueil et d'orientation (CAO) pour ceux qui viennent de Calais ou de la Région Parisienne.

Le Comité citoyen pour l'accueil des réfugiés en Uzège existe depuis septembre 2015. Il travaille notamment sur le territoire des communes de Blauzac et de Montaren et St-Médières. Il veut être une plate-forme pour l'accueil et l'intégration des réfugiés et dispose d'un site internet. Il travaille à l'aménagement de deux appartements.

SOS MEDITERRANEE a vocation à porter assistance à toute personne en détresse sur mer se trouvant dans le périmètre de son action, sans aucune discrimination. Les personnes concernées sont des hommes, femmes ou enfants, migrants ou réfugiés, majoritairement africains, se retrouvant en danger de mort lors de la traversée de la Méditerranée.

SOS MEDITERRANEE travaille sur l'espace entre la Lybie et l'Italie au moyen de son bateau, l'Aquarius, en lien et coordination avec les navires des marines nationales française, italienne, etc. L'équipage est composé de volontaires venant de différents pays d'Europe (Allemagne, France) et de membres de Médecins de Monde ou de Médecins sans Frontière.

SOS MEDITERRANEE est financée par des dons privés (à 99%) et des subventions publiques. Les fonds collectés sont alloués à la location du bateau, aux frais quotidiens d'entretien et de sauvetage (soit au total 77 000 euros par semaine). Un équipage complet compte environ 25 personnes (marins, sauveteurs et médecins).

PROCHAINEMENT À CONGÉNIES

15 janvier à 17 heures
à Congénies.

CONCERT « Musiques du monde » au Temple (au profit de l'accueil des réfugiés) avec un groupe de musiciens de l'ensemble Lucien Bass.

4 mars 2017

à Congénies au foyer communal
RENCONTRE-DÉBAT
avec Jean-Paul Nunez, ancien directeur de la CIMADE et un représentant de SOS Méditerranée (sous réserve de leur accord).

TÉMOIGNAGE À Calvisson une famille syrienne est accueillie

Sahar G. est arrivée de Syrie avec ses deux garçons Mahmoud et Majd à Calvisson le 27 septembre dernier. Elle est veuve. Un appartement a été mis à sa disposition dans le Mas de Jalot.

Le collectif d'accueil les attendait depuis plusieurs mois. Des travaux ont été réalisés pour aménager et rafraîchir les lieux, du mobilier, du linge et du matériel de cuisine ont été rassemblés. A leur arrivée, tout ou presque était en place.

Nous avons interrogé Monique de Hadjetlaché, membre du collectif d'accueil.

Qui fait partie de ce collectif ?

Il y a d'abord l'association protestante (la communauté Ichthus) du mas de Jalot qui s'est mobilisée dès le début. Mais rapidement, des amis, puis des amis des amis sont venus proposer leur soutien matériel ou financier. Aujourd'hui, le fichier comporte une bonne trentaine de personnes d'horizons divers. Neuf personnes forment le noyau organisateur. Il se réunit une fois par semaine pour constater ce qui s'est passé et organiser la semaine suivante. Au programme, les dossiers administratifs, la scolarité des garçons, les transports, les courses, les loisirs, l'apprentissage du français... Des équipes sont chargées de ces différents aspects. Par exemple, quatre personnes enseignent le français, deux gèrent le côté administratif, deux transportent Sahar pour les courses dans les grandes surfaces du secteur, une autre est chargée de tous les aspects techniques (installation du téléphone, d'internet, de la télévision. mais aussi du changement d'un joint de machine à laver si nécessaire,...) en tout une vingtaine de personnes.

Parlez-nous de la scolarité.

Mahmoud et Majd vont au collège Jules Verne de Nîmes depuis la rentrée d'après Toussaint. La moitié des cours qu'ils suivent, concerne l'apprentissage du français : il y a là-bas des classes spécialisées pour les primo-arrivants, ce qui n'est pas le cas à Calvisson. L'accueil de l'administration du collège a été particulièrement bienveillant. C'est d'ailleurs un constat : cette famille reçoit un accueil très sympathique et de nombreuses bonnes volontés se manifestent spontanément, encore maintenant, pour l'aider. Dans une année, ils devraient intégrer le collège de Calvisson.

BIENTÔT UN SITE INTERNET

Le collectif de Congénies aura, avant la fin de l'année, si tout se passe bien, son site internet.

La réalisation est lancée avec l'aide technique (et précieuse) d'un ami spécialiste de Saint Dionisy. Cela commence par le « qui sommes-nous ? » classique où l'association se présente avec ses objectifs, un billet d'humeur suivra l'actualité.

- Ensuite, la situation de l'accueil dans le Gard avec une carte des communes d'accueil et les liens vers les collectifs qui souhaiteront se faire connaître.
- Des repères techniques indispensables pour comprendre dans quelles conditions l'accueil des migrants et réfugiés se déroule dans notre pays : références légales et réglementaires, définitions et chiffres... qui devraient permettre de mieux appréhender une situation globalement complexe.

Et du point de vue administratif ?

Un dossier vient d'être envoyé à l'OFPPA pour la demande d'asile en France. Il faut attendre quelques mois pour qu'il soit instruit. Ce dossier est particulièrement important : c'est ce qui décidera du statut à venir de la famille. Nous avons bénéficié de l'aide efficace de deux personnes de la Cimade et de la présence de deux interprètes, de Calvisson et de Langlade, qui ont facilité la rédaction du dossier, notamment la partie qui explique les raisons et les conditions du départ de la famille de Syrie. Ce récit est impressionnant : on n'imagine pas ce qui se passe là-bas ! La télévision nous montre les grandes batailles autour des grandes villes mais la réalité dans les quartiers est terrible et reste globalement inconnue.

Financièrement, comment cela se passe-t-il ?

Il a fallu payer l'aménagement et l'équipement de l'appartement, l'acquisition de choses indispensables, le voyage en avion depuis Beyrouth... Depuis qu'ils sont avec nous, nous mettons à leur disposition un budget mensuel : nous alimentons chaque mois le compte bancaire ouvert à cet effet au Crédit Agricole. L'argent vient de l'association et des amis qui nous soutiennent par des versements ponctuels ou mensuels. Cela permet à Sahar de décider ce qu'elle achète et cela la met progressivement « en responsabilité ». L'appartement est mis gracieusement à disposition mais elle paie les frais comme l'électricité, l'eau, le téléphone, le chauffage... et bien-sûr, la nourriture et les vêtements, en un mot, tout ce qu'une famille normale doit payer. Ce budget sera diminué quand elle recevra les aides de l'État comme l'ADA, l'allocation pour les demandeurs d'asile.

Un premier bilan ?

On nous l'avait dit, c'est beaucoup de travail au début. Mais, il faut le répéter, nous avons rencontré beaucoup de personnes sensibles à la question de l'accueil des réfugiés, beaucoup de bonnes volontés, et reçu des aides que nous n'imaginions pas. Le cercle des amis continue de s'élargir : la lettre hebdomadaire d'information est aujourd'hui diffusée à plus de 70 personnes. Et surtout, Sahar et ses enfants vont de mieux en mieux. Quant à nous, chaque jour, nous découvrons les richesses culturelles et humaines de cette famille, nous faisons de nouvelles rencontres et nous recevons beaucoup de joie.

EN CHIFFRE...

100 000

Fin 2016, quelque 100 000 personnes auront déposé une demande d'asile auprès de l'OFPPA.

Elles étaient 80 000 l'année précédente. L'augmentation semble liée à deux phénomènes principaux :

• **la poursuite ou l'aggravation des conflits** du Proche Orient et de la corne de l'Afrique,

• **le démantèlement de la Jungle de Calais** qui incite certains migrants à demander l'asile en France plutôt qu'en Grande-Bretagne.

3 930

Selon l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), **c'est le nombre de migrants décédés** en Méditerranée entre la Lybie et l'Italie à la fin septembre. Les causes principales de la mort sont la déshydratation, l'hypothermie, l'asphyxie par les émanations de carburant des bateaux qui les transportent.

Ce nombre ne tient pas compte de celles et ceux qui se sont noyés sans qu'on retrouve leur corps.

NOUS CONTACTER

Nello Chauvetière
04 66 80 74 15
Brigitte Des champs
06 85 12 52 51

SOUTENIR NOTRE ACTION

Vous pouvez rejoindre le collectif en adhérant à l'association (cotisation annuelle 20 €) ou apporter votre soutien à l'une de nos actions. Vous souhaitez être informé de nos démarches, recevoir cette lettre, envoyez nous votre adresse mail à refugiés.congenies@free.fr

pour nous aider :

Chèque à l'ordre de :
collectif congénies réfugiés
Virement :
IBAN FR68 2004 1010 0913 8945
7A03 088

Si le cœur vous en dit... vous pouvez nous aider pour alimenter telle ou telle rubrique.